



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze le vingt-trois novembre à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVENAN, légalement convoqué le 17 novembre 2015, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

N°2015.11.23-16

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. OLLIVIER C, Mme FOURDRAINE A, M. LE MERRER J-Y, Mme MORTELLEC F, Mme GUILLO C, Mme KEREMPICHON M, M. DUVAL A, M. LE BORGNE P, M. BROUDER C, Mme MOAL S, M. BODEUR L, Mme MILOCHAU M-B, M. HAMEL A, Mme PRUD'HOMM D, Mme LE BOUDER L.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme RUZIC E.
M. DUVAL A.

PROCURATIONS : M. GUILLOU J. à M. HAMEL A.
Mme LE BOUGEANT S. à Mme PRUD'HOMM D.
M. SAVEAN Y-N. à M. BODEUR L.

SECRÉTAIRE : Mme FOURDRAINE Alette

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ – AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Dans le cadre de la loi NOTRe, le Préfet des Côtes-d'Armor a transmis, par courrier du 13/10/2015, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Ce projet propose notamment la fusion de Lannion Trégor Communauté, de la CC du Haut-Trégor et de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

Le Maire présente les principales dispositions du projet Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 juillet 2011 se prononçant pour un rapprochement vers Lannion Trégor Agglomération,

.../...

VU le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor, et notamment le projet de fusion n°7 ;

CONSIDÉRANT que l'INSEE inclut la Commune de PENVENAN dans l'unité urbaine de LANNION,

CONSIDÉRANT que de toute évidence PENVENAN appartient au bassin de vie de LANNION (bassin d'emploi, aire de chalandise, ligne régulière Lannion-Penvénan n° 16 TIBUS, orientations touristiques....),

APPROUVE, à l'unanimité, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposant la fusion de Lannion Trégor Communauté, de la CC du Haut-Trégor et de la CC de la Presqu'île de Lézardrieux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU

